

Projet Bâtiment Dinde Reproductrice

Aviagen Turkeys Ltd ®



Définition

- Ce document est conçu pour aider à la construction d'une nouvelle opération d'élevage de dindes reproductrices.
- Les recommandations doivent être adaptées à la législation locale.

Localisation

- Loin des eaux courantes ou d'autres points d'intérêts pour les oiseaux sauvages.
- Isolé des autres volailles, y compris des basse-cours, et de tout autre installation avicole (minimum 2 km) et loin des principales voies de transport de volailles.
- Accès aux infrastructures: routes, services publics, source de main-d'œuvre.
- Risque d'inondation faible.



Système de production

- Le système de production préférable consiste en des installations de ponte et de pré-ponte séparées.
- Certaines entreprises peuvent préférer utiliser des systèmes de production en tout plein / tout vide sans transfert pour éviter les risques associés au transport de la pré-ponte vers la ponte.

Implantation du site

- Clôture du périmètre, équipement du personnel et zone de douche, entreposage du matériel et des déchets.
- Constructions hermétiques pour empêcher l'accès des oiseaux sauvages.
- Système d'alarme pour couvrir les pannes électriques, les hautes / basses températures et les pannes d'eau.
- Générateur de secours en cas de panne de courant.

Bâtiment pré-ponde femelles : De 1 jour à 29/29.5 semaines

- Bâtiment fermé, étanche à la lumière extérieure, c'est-à-dire capable de contrôler la lumière.
- Densités: souches médium 3,5 femelles / m², souches lourdes 3.2 / m².
- 12 – 16 mètres de large.
- Ventilation capable de fournir un taux de ventilation minimum de 1 m³ / kg / h (taux de ventilation minimum) pour l'extraction des gaz.
- Une ventilation supplémentaire sera nécessaire en fonction du climat local afin de pouvoir gérer la température et l'humidité dans le bâtiment. Jusqu'à 5 à 6 m³ / kg / h peuvent être nécessaires. L'impact des cache-lumière sur la ventilation doit être pris en compte lors du calcul des besoins de ventilation.
- Sous climats chauds, une ventilation par tunnel avec ou sans refroidissement (pad-cooling) peut être nécessaire.
- Source de chaleur adaptée au démarrage dans les cercles, par exemple un radian à gaz de 4,7 kW pour 300 dindonneaux.
- Mangeoires de 25 litres alimentées par une chaîne aérienne placée au plafond. 2cm d'espace d'alimentation est requis pour chaque oiseau. Une mangeoire pour 60 à 80 femelles. Les mangeoires doivent être équipées de collerettes anti-gaspillage qui peuvent être ajoutés plus tard afin de prévenir les pertes d'aliments.
- Chaque système d'alimentation nécessite 2 silos d'alimentation séparés placés à l'extérieur de l'enceinte.
- Système d'éclairage capable de fournir un minimum de 100 lux, lumière blanche chaude (2700 à 3000 Kelvins), distribution uniforme. Horloge et graduateur avec voyant témoin allumé / éteint sur mur extérieur.
- Un abreuvoir en cloche pour 80 à 100 oiseaux.
- Panneaux pour les vaccinations et pour le parc de récupération.
- Pesons pour la pesée quotidienne des oiseaux.
- Un compteur d'eau par bâtiment.



Bâtiment pré-ponte mâles : De 1 jour à 28/29 semaines

- Bâtiment fermé, étanche à la lumière extérieure.
- Séparé des femelles.
- Densités: 1.5 mâles / m² (de 1 à 16 semaines). Ensuite, 1 mâle / m² après la sélection (de 17 semaines à la fin de la période d'élevage).
- Ventilation similaire à celle des femelles.
- Equipement de chauffage similaire à celui des femelles.
- La distribution automatique de l'aliment nécessite 5 cm d'espace d'alimentation par dindon à 29 semaines. Pour une alimentation contrôlée en distribution manuelle, il faut 30 cm d'accès aux mangeoires à tube ou des auges linéaires au même âge.
- 2 silos d'alimentation séparés à l'extérieur de l'enceinte.
- Panneaux pour les vaccinations et pour le parc de récupération.
- Abreuvoirs cloches : 1 pour 50 sujets au minimum.
- Système d'éclairage similaire à celui des femelles
- Système d'horloge indépendant de celui des femelles.
- Compteur d'eau séparé des femelles.

Bâtiment ponte femelles : Après 29/29.5 semaines

- Bâtiment ouvert ou obscure (préférable).
- 12 – 18 mètres de large. La largeur dépend du type de nid, du rapport nid/surface au sol et dépend de la configuration des pondoirs et de la surface disponible pour les oiseaux. Le type et la taille des nids (largeur), doit être adapté à la souche.
- Ratio nid : 1 nid pour 4,5 à 5,5 femelles selon la souche.
- Ventilation capable de fournir un taux de ventilation minimum de 1 m³ / kg / h (taux de ventilation minimum) pour l'extraction des gaz.
- Une ventilation supplémentaire peut être nécessaire en fonction du climat local afin de pouvoir gérer la température et l'humidité dans le bâtiment. Jusqu'à 5 à 6 m³ / kg / h peuvent être nécessaires.
- Sous climats chauds, une ventilation par tunnel avec ou sans refroidissement (pad-cooling) peut être nécessaire.
- Densité: souche médium 2 à 2,2 femelles /m², souche lourde 2 sujets / m².
- Mangeoires de 25 litres alimentées par une chaîne aérienne fixée au plafond. Une mangeoire pour 80 femelles. Les mangeoires doivent être équipées de collerettes anti-gaspillage. Deux silos séparés placés à l'extérieur de l'enceinte.
- Système d'éclairage capable d'atteindre un minimum de 140 lux, lumière blanche chaude (2700K - 3000K), répartie uniformément. Horloge indépendante de celle des mâles avec témoin de mise sous / hors tension sur un mur extérieur.
- Barrières d'insémination, panneaux grillagés pour le contrôle de couveuses et pour le parc de récupération.
- Un abreuvoir cloche pour 80 à 100 oiseaux minimum.



Bâtiment mâles reproducteurs : A partir de 28/29 semaines

- Les mâles doivent être placés dans un bâtiment obscur à environnement contrôlé.
- Densité de stockage : 1 mâle reproducteur / m².
- Ventilation capable de fournir un taux de ventilation minimum de 1 m³ / kg / h (taux de ventilation minimum) pour l'extraction des gaz.
- Une ventilation supplémentaire peut être nécessaire en fonction du climat local afin de pouvoir gérer la température et l'humidité dans le bâtiment. Jusqu'à 5 à 6 m³ / kg / h peuvent être nécessaires.
- Dans les climats chauds, une ventilation par tunnel avec ou sans refroidissement (pad-cooling) peut être requise.
- Alimentation manuelle avec mangeoires ou auges linéaires (35cm par dindon reproducteur).
- Silo indépendant placé à l'extérieur de l'enceinte.
- Parcs de 12 à 24 sujets.
- Système d'éclairage avec gradateur capable d'atteindre un minimum de 60 lux, lumière blanche chaude (2700K à 3000 Kelvins), répartition uniforme. Horloge indépendante des femelles avec témoin de mise sous / hors tension sur mur extérieur.
- Un abreuvoir cloche pour 24 oiseaux, au minimum deux abreuvoirs disponibles par parc.
- Balance pour peser les oiseaux et l'aliment.



Cet article de gestion est la propriété d'Aviagen Turkeys Limited et les conseils qu'elle contient sont donnés à titre indicatif et peuvent avoir besoin d'être adaptés aux besoins spécifiques de chaque client. En tout cas ces conseils ne sauraient être considérés comme une garantie de résultat.

Aviagen Turkeys Ltd.

Chowley Five, Chowley Oak Business Park, Tattenhall, Cheshire CH3 9GA

Tel: +44 (0)1829 772020 Fax: +44 (0)1829 772059

Web: www.aviagenturkeys.com

